



**Saint
Alexis**

Terre vivante

Février **2026**

Entre deux routes

Projet de contournement du
noyau urbain de Sainte-Julienne
par la route 125

Mémoire de la Municipalité de Saint-Alexis présenté à la commission d'enquête du
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

st-alexis.com

Municipalité de Saint-Alexis

Avant-propos

Saint-Alexis ne figure pas dans le titre du projet soumis à la commission. Elle n'est pas la municipalité dont on contourne le noyau villageois, ni la porte d'entrée du corridor, ni la destination touristique de la région. Elle est quelque chose de moins visible, et peut-être pour cette raison plus révélateur : **elle est le territoire pris en étau entre deux routes nationales dont aucune ne fonctionne adéquatement.**

Les données régionales, les statistiques accidentologiques et l'argumentaire technique sont exposés avec rigueur dans les mémoires de Mobilité 125, de Saint-Esprit, de Sainte-Julienne et de Rawdon. Saint-Alexis n'a pas pour ambition de les répéter. Elle se présente devant la commission avec une réalité simple, concrète et documentée : celle d'une communauté agricole qui paie, depuis des années, le prix d'une situation qu'elle n'a pas créée.

04

1. Une municipalité
au cœur du problème

05

2. Quand la route
traverse les champs

06

3. La route 158 :
un dossier inachevé

07

4. Un trafic qui échappe
aux mesures

08

5. Nos recommandations

09

Conclusion



Route 125

«...Saint-Alexis subit simultanément le débordement de la route 125 et la pression de la route 158.»

1. Une municipalité au cœur du problème

Saint-Alexis est une municipalité à vocation principalement agricole, située à la jonction de deux axes routiers régionaux : la route 125 au nord et la route 158 au sud. Cette position géographique, qui pourrait être un atout, est devenue une source quotidienne de problèmes.

Quand la route 125 est congestionnée entre Saint-Esprit et Sainte-Julienne, une partie du trafic en transit cherche des raccourcis. Ces raccourcis passent par les rangs de Saint-Alexis, le rang de la Petite-Ligne et le rang de la Grande-Ligne en particulier. Ce dernier, qui correspond également à la rue Principale de Saint-Alexis, longe directement le noyau villageois à proximité immédiate de la route 158. Une école, des commerces, la vie de quartier d'une petite communauté rurale : tout cela se retrouve traversé par un trafic de transit qui n'a rien à y faire.

La Montée Hamilton plus au Nord est par la suite, utilisée comme itinéraire d'évitement fréquemment emprunté par ceux qui cherchent à rejoindre les municipalités de la MRC de Matawinie sans passer par le goulot de Sainte-Julienne. Ces habitudes d'évitement, bien documentées dans les consultations citoyennes de 2024 et 2025, ne sont pas ponctuelles : elles se sont inscrites dans les comportements de navigation et persistent bien au-delà des épisodes de congestion.

Le problème est particulièrement aigu les vendredis, quand le flux vers le nord atteint son paroxysme, et les dimanches, lors du retour vers la région métropolitaine. À ces moments, Saint-Alexis subit simultanément le débordement de la route 125 et la pression de la route 158. C'est une combinaison que peu de municipalités du corridor connaissent avec cette intensité.



2. Quand la route traverse les champs

Saint-Alexis est une communauté de producteurs agricoles. Ses terres cultivées, ses exploitations laitières et maraîchères, sa machinerie agricole qui doit circuler sur le réseau routier local : tout cela cohabite avec un trafic de transit qui, par définition, est pressé et peu tolérant.

L'été est la saison la plus éprouvante. C'est précisément au moment où les exploitations agricoles sont les plus actives (travaux aux champs, déplacements de machinerie,

récoltes) que le trafic de transit atteint ses volumes les plus élevés. Un tracteur qui sort d'un champ sur un rang envahi par des automobiles depuis la route 125, c'est un risque réel. Pas une statistique future : une réalité vécue maintenant, chaque saison.

La cohabitation entre véhicules en transit et machinerie agricole sur des rangs ruraux conçus pour la vie locale n'est pas un problème d'organisation : c'est un problème de conception d'infrastructure. Et la solution ne se trouve pas sur les rangs de Saint-Alexis. Elle se trouve à Sainte-Julienne.

3. La route 158 : un dossier inachevé

La commission examine le projet de contournement de Sainte-Julienne. Saint-Alexis appuie ce projet sans réserve. Mais elle souhaite porter à l'attention de la commission une réalité qui dépasse le périmètre immédiat du contournement.

Le plan d'intervention du MTMD pour le corridor de la route 125 comportait initialement des travaux dans ce que l'Étude des solutions désigne comme le secteur A — soit le tronçon entre la fin de l'autoroute 25 et la limite sud de Sainte-Julienne. Ce secteur incluait des interventions sur la route 158 entre Saint-Esprit et Saint-Alexis, un tronçon qui génère ses propres enjeux de sécurité et qui contribue à la pression sur le réseau local de Saint-Alexis.

Or, le MTMD a depuis suspendu les travaux prévus dans le secteur A au-delà des intersections de Saint-Esprit. Cette décision laisse Saint-Alexis dans une situation paradoxale : le contournement de Sainte-Julienne réduira la pression sur la route 125, ce qui est une excellente nouvelle, mais les problèmes structurels du corridor route 158/Saint-Alexis demeurent entiers.

Saint-Alexis ne revendique pas ici un projet distinct ou des ressources additionnelles hors de portée. Elle demande simplement que la commission prenne acte de cet enjeu et que les conclusions du BAPE encouragent une planification intégrée qui n'oublie pas les tronçons connexes du corridor une fois le contournement réalisé. Ce qui est résolu à Sainte-Julienne ne doit pas simplement déplacer la pression sur les routes qui l'entourent.



4. Un trafic qui échappe aux mesures

L'Étude des solutions du MTMD documente les débits de circulation à l'aide, notamment, d'une caméra de comptage installée au nord du noyau villageois de Sainte-Julienne. Cet outil capture les passages sur la route 125 dans cette section du corridor. Ce qu'il ne capture pas, ce sont les milliers d'usagers qui empruntent d'autres chemins pour contourner Sainte-Julienne et qui traversent Saint-Alexis pour ce faire.

La consultation du MTMD à l'été 2025 l'a d'ailleurs confirmé : 61 % des répondants déclarent emprunter des itinéraires alternatifs pour éviter les ralentissements. Une partie non négligeable de ces itinéraires passe par le territoire de Saint-Alexis. Le débit réel qui affecte notre réseau municipal est donc structurellement sous-capté par les outils de mesure concentrés sur la route 125 elle-même.

Cette réalité mérite d'être intégrée dans l'évaluation des bénéfices du contournement. En séparant le trafic de transit de la route 125 du trafic local à Sainte-Julienne, le projet devrait naturellement réduire l'attractivité des itinéraires d'évitement qui traversent Saint-Alexis. Le contournement n'est pas seulement une solution pour Sainte-Julienne : c'est une solution pour l'ensemble des communautés qui paient le prix collatéral de la congestion sur la 125.

5. Nos recommandations

La Municipalité de Saint-Alexis soumet à la commission les recommandations suivantes, en complémentarité avec celles formulées par Mobilité 125 et les autres municipalités membres.

Recommandation

1

Appuyer la réalisation du contournement

Saint-Alexis appuie sans réserve le projet de contournement du noyau urbain de Sainte-Julienne. La réduction du trafic de transit sur la route 125 se répercutera directement sur la pression exercée par ce trafic sur les routes secondaires de Saint-Alexis, au bénéfice de nos résidents, de nos agriculteurs et de notre noyau villageois.

Recommandation

2

Ajouter un second carrefour giratoire au raccordement sud.

La Municipalité de Saint-Alexis appuie la proposition de Mobilité 125 visant l'ajout d'un second carrefour giratoire à l'entrée sud du contournement. Les résidents de Saint-Alexis accèdent au noyau commercial de Sainte-Julienne principalement par le rang du Cordon et non par la route 125, le contournement ne modifie donc pas fondamentalement leur accès physique aux commerces. Ce qui préoccupe Saint-Alexis, c'est la vitalité de ce pôle commercial lui-même. Sainte-Julienne offre une diversité de commerces et de services dont dépendent les résidents des municipalités avoisinantes. Si le contournement fragilise cette offre commerciale en coupant le flux des usagers venant du sud, c'est l'ensemble du bassin de services régionaux qui s'appauvrit. Le second giratoire, en maintenant un accès fluide depuis le sud du corridor, contribue à préserver la vitalité d'un pôle dont Saint-Alexis bénéficie au quotidien.



Recommandation

3

Assurer un suivi des débordements sur le réseau local après la mise en service.

La Municipalité demande que le plan de suivi post-construction inclue un mécanisme de mesure de l'impact sur les itinéraires d'évitement, notamment ceux qui transitent par le réseau de Saint-Alexis. Si le contournement ne réduit pas substantiellement ce trafic, des mesures complémentaires devront être envisagées.

Recommandation

4

Intégrer le tronçon de la route 158 dans la planification à venir.

La Municipalité demande que le MTMD reprenne, dans le cadre de sa programmation à moyen terme, les travaux initialement prévus sur le tronçon de la route 158 entre Saint-Esprit et Saint-Alexis. Ces interventions, qui faisaient partie intégrante de la vision originale du plan d'intervention pour le corridor, ne doivent pas être abandonnées définitivement par suite de contraintes budgétaires conjoncturelles.

Recommandation

5

Protéger les routes agricoles durant la phase de construction.

La Municipalité demande que le plan de chantier prévoie des mesures spécifiques pour limiter le report du trafic de construction sur les rangs agricoles de Saint-Alexis alors que le Rang du Cordon sera forcément affecté pendant cette période. La Municipalité craint ainsi que ses rangs soient davantage utilisés pour accéder aux secteurs situés à l'est de Sainte-Julienne. La fragilité de ces infrastructures locales et la réalité des opérations agricoles saisonnières exigent une attention particulière dans la planification des travaux.

Conclusion

Saint-Alexis a choisi d'apporter sa contribution à Mobilité 125 en partageant une réalité que les données de comptage sur la route 125 ne révèlent pas entièrement : celle d'une municipalité agricole dont les routes, les exploitations et la vie de quartier absorbent quotidiennement les conséquences d'un corridor qui dysfonctionne.

Le contournement de Sainte-Julienne est une nécessité pour l'ensemble du corridor. Pour Saint-Alexis, c'est aussi la condition pour que ses rangs retrouvent leur vocation première : des chemins de campagne pour ceux qui y vivent et y travaillent, pas des raccourcis pour ceux qui fuient la congestion.

La Municipalité de Saint-Alexis demande à la commission de recommander la réalisation du projet dans les meilleurs délais, et d'encourager une planification régionale qui tienne compte de l'ensemble des municipalités affectées par les dysfonctionnements du corridor.



Mémoire préparé et soumis par :

Municipalité de Saint-Alexis

258 rue Principale, local 100, Saint-Alexis, Qc , J0K 1T0

st-alexis.com

Entre deux routes

Projet de contournement du noyau urbain de
Sainte-Julienne par la route 125
Février 2026



Mémoire préparé et soumis par :

Municipalité de Saint-Alexis

258 rue Principale, local 100, Saint-Alexis, Qc , J0K 1T0

st-alexis.com

